

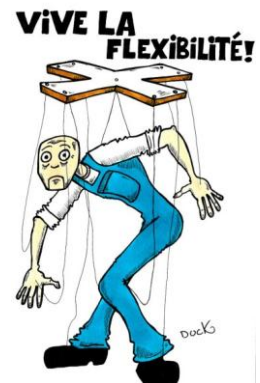
# SAMEDIS AU BENEVOLAT

## ACTE 1, Réunion de CSE le 24 Septembre

- 3 samedis obligatoires pas payés (CTC), pour le montage et la peinture.
- 8H supplémentaires en débord pour Novembre, payés à 125%.

## ACTE 2, Réunion avec les syndicats le 1er Octobre

- Annulation des débords, remplacés par un samedi
- 4 samedis obligatoires dont les 2 derniers payés si les 2 premiers sont effectués. (Montage et Peinture)
- Tôlerie et Emboutissage : Volontariat pas payé, chose qui est totalement interdit par le Code du travail, nous l'avions stipulé à la direction



## ACTE 3, 2<sup>ème</sup> réunion avec les syndicats, le 2 octobre.

- Samedi 10 octobre reporté au samedi 24 octobre, problème appro.
- 4 samedis obligatoires, dont **les 2 derniers payés si le volume est effectué** (Montage, Peinture et tôlerie).
  - Tôlerie passe en samedi obligatoire pas payé (CTC),  
Eq B : 24 Octobre et 7 Novembre  
Eq A : 14 et 21 Novembre

Des renforts de l'équipe inverse seront demandés au volontariat, payés à 125%

- L'équipe A de la tôlerie devra venir le dernier samedi 21 novembre en obligatoire, en contre poste, pas payé (CTC), des renforts de l'équipe B seront demandés, payés à 125%
- L'emboutissage reste au volontariat, mais payé à 125%.

**La prochaine étape serait elle de payer pour  
venir travailler ?**

**ACTE 4,**  
**La CGT Renault Douai**  
**s'exprime :**



**On arrête le carnage!!!**

**Premièrement** : Les heures supplémentaires serviront principalement à faire du stock, dû à l'arrêt du moteur diesel sur Scénic. On ne va pas nous faire croire que ces commandes viennent d'arriver du jour au lendemain. Cette production aurait pu être faite très largement depuis la reprise en Mai (confinement) et au volontariat et donc payés.

**Deuxièmement** : La direction ne souhaite clairement pas payer les salariés, preuve en est, avec la pseudo condition du volume pour être payés les 2 derniers samedis. Encore une fois, nous ne sommes pas convaincus de la légalité de cette démarche, la CGT Renault Douai va interroger l'inspection du travail sur ce sujet. Un retour vous sera fait très prochainement.

**Troisièmement** : Les conditions de travail, comment peut-on demander à des salariés qui finissent un poste du vendredi de l'après-midi, à venir le samedi matin, et ce, de manière obligatoire et pas payée!!!! C'est impensable.

**Quatrièmement** : Le chantage perpétuel qui est mené dans les différents ateliers de l'usine, avec le plan d'économie de la direction générale. A aujourd'hui nous n'avons toujours pas de réponses aux questions sur l'avenir du site de Douai, avec ce fameux pôle d'excellence, où maintenant la STA Ruitz est venue rejoindre notre usine de Douai et MCA Maubeuge. Voilà encore une fois, la preuve que nous ne sommes pas au bout de nos surprises.

**NON à l'obligatoire, OUI au volontariat, la direction doit faire confiance aux salariés et NON imposer ces heures.**

**Volontariat, travaille sur jours fériés payés à 300% au volontariat, voilà des pistes de travail qu'une majorité de syndicats ont proposé à la direction.**

**ACTE 5, la direction doit revenir à la raison!!!**

**À défaut la sentence sera irrévocable.**

